

# COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 21 janvier 2020

**Président** : Jacques Issartel

**Présent** : Thierry Truwant

Boite mail officielle : [feminines@isere.fff.fr](mailto:feminines@isere.fff.fr)

**Courriers** : CROLLES, ESTRABLIN, GPT NIVOLAS /TOUR ST CLAIR, MOIRANS, NIVOLET, G U C FF, GPT Artas Charantonay Nord Dauphiné,

## CHALLENGE FESTIVAL U 13 F

### 1<sup>e</sup> TOUR

Le 8 février rencontres triangulaires, les deux premières équipes se qualifient pour la finale départementale du 04 Avril

**Site de ACND** : ARTAS CHARANTONNAY NORD DAUPHINE, VEZERONCE HUERT, GPT NIVOLAS TOUR ST CLAIR

**Site de 2 ROCHERS** : 2 ROCHERS, BOURGOIN, ECHIROLLES

**Site de CROLLES** : CROLLES, GF 38, GUC FF

**Site de VALLEE DE LA GRESSE** : VALLEE DE LA GRESSE, ND MESSAGE, FC SUD ISERE

### COURRIER : NOTRE DAME DE MESSAGE

Pour vos matchs U 13 F du 8 février contre EYBENS 6 et PIERRE CHATEL 2, trouvez une date de repli que vous communiquerez au responsable de la catégorie U 13

## FOOT ANIMATION

Dans le cadre de la journée de la femme, le rassemblement U 8 F à U 11 F sera organisé le 8 mars 2020, de 9 h 30 à 11 h 30, sur le site central de Moirans

A cette occasion toutes les dirigeantes féminines seront à l'Honneur

Merci à chaque club de renseigner la commission féminine sur l'identité et le parcours footballistique des dirigeantes féminines qui seront présentes

## CHAMPIONNAT SENIORS A 8

D 1

Journée 3

FORMAFOOT B V – ESTRABLIN reporté au 26 avril

## CHAMPIONNAT U 15 F

Courrier :

CROLLES : forfait pour la 2<sup>e</sup> phase

Suite à la réunion du 20 janvier, il a été décidé que le championnat se déroulera de la façon suivante

### **1 poule haute de 6 clubs**

NIVOLET, GT NIVOLAS / TOUR ST CLAIR 1, GPT ARTAS CHARANTONNAY NORD DAUPHINE, SUD ISERE, CHARVIEU, BOURGOIN

Matches aller-retour soit 10 journées

### **1 poule basse de 9 clubs**

ECHIROLLES, PAYS D'ALLEVARD, GUC FF, PONTCHARRA, VALLEE DU GUIERS, VEZERONCE HUERT, ISLE D'ABEAU, 2 ROCHERS, GPT NIVOLAS / TOUR ST CLAIR 2

Match aller uniquement soit 9 journées avec 1 exempt chaque journée

Le calendrier sera disponible sur le site en fin de semaine

Rappel des règles, devoirs et préconisations pour chaque club

- Préparer le terrain avec notamment le positionnement des poteaux de coin (ou autre cônes)
- Interdiction à tout public de pénétrer sur le terrain, sa place est derrière la main courante (seuls sont autorisés sur le banc, 3 membres licenciés du staff + les remplaçantes inscrites sur la feuille de match et éventuellement un délégué du club inscrits sur la feuille de match)
- les bancs de touche étant du même côté (grande cage foot à 11)
- Accueillir les clubs visiteurs et, entre autre, les accompagner à leur vestiaire
- Protocole d'avant match avec l'entrée des 2 équipes sur le terrain
- Collation de fin de match prise avec les 2 équipes
- Pour la 2<sup>e</sup> phase, remplir les feuilles concernant le Challenge Claude Montpied et les faire parvenir au district

## **COUPE U 15 F**

1 / 4 de finale

Le 1<sup>er</sup> février 2020

### **SITE DE CRETS EN BELLEDONNE**

NIVOLET - SUD ISERE

PAYS D'ALLEVARD - VALLEE DU GUIERS

### **SITE DE ARTAS CHARANTONNAY / NORD DAUPHINE**

GPT Artas Charantonnay Nord Dauphiné – GPT NIVOLAS / TOUT ST CLAIR 2

BOURGOIN - CHARVIEU

## **COUPE MONIQUE BERT SENIORS A 11**

Tour de cadrage

23 février 2020

Tirage sur le site

## **RAPPEL**

La commission rappelle que les courriers **FEMININES** doivent être envoyés à la commission **FEMININE** et non à la **SPORTIVE** !

Pour faciliter le travail de lecture il est nécessaire d'indiquer

Systématiquement :  
**La Catégorie, la Poule et la Journée !!!**

**Toujours d'Actualité**

- ✚ La dérogation pour permettre à 3 U16 et 3 U17 d'évoluer en seniors est reconduite pour l'année 2019 / 2020 avec l'accord du médecin fédéral
- ✚ Pour jouer le samedi matin, il faut l'accord du club adverse
- ✚ Cette année, après avis de la commission technique, les U 15F joueront avec un ballon catégorie 5

✚ Depuis l'Assemblée Fédérale de juin 2019, les U16F peuvent jouer en U15G

✚ lors des rencontres de coupe ou de championnat le port des boucles  
D'oreilles et des piercings même strappées est strictement interdit  
De même que le port d'un couvre-chef (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements ; Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

**Le Président**  
**J. Issartel**  
**06 34 87 23 55**